



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6080^e séance

Lundi 9 février 2009, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Takasu	(Japon)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Villalobos
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2009/59)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2009/59)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Sierra Leone une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Touray (Sierra Leone) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général chargé du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. von der Schulenburg à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, S. E. M. Frank Majoor, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent des Pays-Bas.

Il en est ainsi décidé.

J'invite l'Ambassadeur Majoor à prendre place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres sont saisis du document S/2009/59, qui contient le Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général pour le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, et de l'Ambassadeur Frank Majoor, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Je donne maintenant la parole à M. Michael von der Schulenburg.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil le Premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2009/59). Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, la Sierra Leone entame sa huitième année de paix. C'est en janvier 2002 que le Président de l'époque, M. Ahmad Tejan Kabbah, a déclaré que 11 années d'une guerre souvent brutale avaient pris fin.

Depuis, la Sierra Leone a fait de grandes avancées. Aujourd'hui, il n'y a plus de groupes d'opposition armés en Sierra Leone, et le recours aux armes pour régler les différends politiques ou ethniques a presque complètement disparu. Au cours des sept dernières années, nous avons assisté à plusieurs élections démocratiques et à la transition pacifique d'un Gouvernement élu à un autre. Il y a eu aussi deux élections importantes pour des gouvernements locaux qui se sont déroulées dans le calme, ainsi qu'un certain nombre d'élections partielles depuis 2004, la plus récente ayant eu lieu en juillet de l'année dernière. D'autres signes sont également prometteurs, par exemple le fait que des associations non gouvernementales organisent de plus en plus souvent des élections libres et régulières pour choisir ou remplacer leurs dirigeants.

La Sierra Leone a également fait des progrès considérables s'agissant de remettre sur pied les principales institutions nationales. Le travail accompli

par la Commission électorale nationale et par la police sierra-léonaise au cours des récentes élections a été très professionnel. La Sierra Leone a désormais une Commission des droits de l'homme opérationnelle et les premières mesures ont été prises pour décentraliser l'autorité au profit des provinces.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques exactes, les experts, dans leur ensemble, s'accordent à dire que les niveaux de pauvreté en Sierra Leone ont baissé depuis 2003. Par ailleurs, une récente enquête sur la santé semblerait indiquer que les taux de mortalité infantile ont beaucoup baissé, preuve qu'une intervention ciblée du Gouvernement, associée à un appui déterminé des partenaires de développement internationaux, peut produire des résultats.

Malgré ces réalisations encourageantes, il reste beaucoup à faire, et la jeune démocratie sierra-léonaise continue d'être confrontée à d'énormes difficultés. La Sierra Leone reste l'un des pays les plus pauvres du monde, et elle se situe tout en bas de l'indicateur du développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Malgré tous les progrès accomplis, beaucoup de Sierra-léonais ne bénéficient pas encore pleinement des dividendes de la paix; et ceci est particulièrement vrai pour une grande partie des pauvres en zones rurales et des jeunes du pays.

Près de 18 mois après l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement, nombreux sont les Sierra-léonais qui placent de grands espoirs dans ce gouvernement dont ils attendent qu'il tienne les promesses faites pendant les élections. Il est très important aujourd'hui pour le Gouvernement de ne pas perdre son élan, de maintenir le cap et de mettre en œuvre les réformes et les plans nombreux qu'il s'est engagé à mettre en place. Le Programme pour le changement du Président constitue un excellent texte directif qui permettra de diriger et de cibler les activités du Gouvernement au cours des prochaines années.

En outre, nous, partenaires internationaux de développement de la Sierra Leone, devons maintenir le cap et honorer nos engagements, même en cette période difficile de crise financière mondiale. Dans une région en proie à des problèmes sociaux, politiques et économiques, il importe que nous collaborions tous avec le Gouvernement pour faire de la Sierra Leone un exemple de réussite et un modèle de démocratie, de

stabilité et de progrès économique. Ce travail n'est pas encore fait; il requerra des efforts continus de la part du Gouvernement et une coopération internationale soutenue.

De nombreux donateurs sont venus à l'aide de la Sierra Leone. En plus des organisations internationales comme le système des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement, je voudrais applaudir tout particulièrement à l'appui continu qu'au fil des ans, la Sierra Leone a reçu du Gouvernement britannique et de la Commission européenne, ainsi que de ses partenaires régionaux, en particulier le Nigéria. En outre, d'autres pays tels que la Chine, l'Irlande, l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et l'Italie se sont révélés être des partenaires fiables et précieux de la Sierra Leone. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la Suède, la Norvège, les Pays-Bas et l'Inde qui se sont joints aux autres États qui aident la Sierra Leone. Néanmoins, nous devons continuer à faire tous les efforts possibles pour élargir encore la base des pays donateurs.

Sortir d'un conflit et essayer de consolider la paix ne sera jamais une tâche facile, et alors que nous nous engageons sur la voie d'une plus grande stabilité et du progrès économique, nous devons être bien conscients des risques qui nous attendent. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions y faire face de manière effective. C'est pourquoi je crois qu'il est d'une importance capitale que, dans son Programme pour le changement, le Président Koroma ait réaffirmé sans équivoque la volonté déterminée de son gouvernement de lutter contre les trois menaces les plus imminentes qui se dressent sur la voie de la paix et de la prospérité pour la Sierra Leone – la corruption, le trafic illicite de stupéfiants et le chômage des jeunes.

Je vais être plus spécifique. Le Gouvernement a fait de gros progrès dans sa lutte contre la corruption. La nouvelle Commission de lutte contre la corruption a pris un bon départ, et une loi anticorruption, récemment approuvée, fournit la base juridique de mesures énergiques. Toutefois, les vieilles habitudes ont du mal à disparaître, et il faudra du temps et de la persévérance pour les éliminer. J'ai bon espoir cependant que le Gouvernement est résolu à faire en sorte de ne pas laisser la mauvaise gestion administrative ou la corruption, réelles ou perçues comme telles, saper les promesses solides qu'il a faites au peuple de la Sierra Leone et à ses partenaires de

développement internationaux de remédier au problème.

Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et l'équipe de pays des Nations Unies sont prêts à continuer de travailler avec la Commission de lutte contre la corruption. Dans ce contexte, je salue également les activités menées par le PNUD en collaboration avec d'autres partenaires de développement pour appuyer les réformes de la fonction publique en vue de mettre en place un Gouvernement plus transparent et plus efficace. Je me félicite également de la création récente d'un comité présidentiel chargé d'examiner tous les contrats miniers du pays, lesquels ont été à l'origine de nombreux conflits par le passé.

Pour ce qui est des drogues illicites, le trafic de drogues illicites, qui viennent de l'Amérique latine jusqu'aux marchés européens en transitant par l'Afrique de l'Ouest, a créé d'énormes problèmes politiques et socioéconomiques dans de grandes parties de la sous-région. Cette menace a atteint aujourd'hui les rivages de la Sierra Leone. Heureusement, le pays en est encore au stade de la prévention; les drogues illicites ne se sont pas encore infiltrées dans la société et n'ont pas affaibli ses institutions. La lutte contre le trafic de drogues illicites peut être gagnée, et les mesures énergiques prises par le Président Koroma à la suite de la capture d'un avion chargé de drogues illicites en juillet de l'année dernière sont particulièrement louables.

La puissance financière et logistique des cartels internationaux de la drogue dépasse considérablement les ressources dont disposent des pays comme la Sierra Leone; la valeur à la revente de la cocaïne saisie récemment serait supérieure au budget du Gouvernement pour l'année en cours. La Sierra Leone aura donc besoin d'un appui international solide et fiable. Dans ce contexte, je tiens à remercier le Gouvernement britannique, les États-Unis et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime d'avoir agi si rapidement pour aider les forces de l'ordre de la Sierra Leone. Je voudrais également remercier les Pays-Bas d'avoir envisagé de financer un programme d'assistance considérable pour renforcer les organismes chargés de faire respecter l'ordre public en Sierra Leone. Je me félicite par ailleurs des projets formés par le Venezuela et la Colombie de renforcer leur coopération avec les autorités chargées de veiller

au respect des lois en Afrique de l'Ouest et je suis disposé à faciliter toute forme de coopération qu'ils voudraient offrir à la Sierra Leone.

Pour ce qui est du chômage des jeunes, l'un des aspects les plus décourageants concernant de nombreuses sociétés sortant d'un conflit est que les jeunes, au lieu d'être l'une des ressources la plus productive du pays et un symbole de son avenir, pourraient être perçus comme une menace pour la paix et la stabilité. Selon nos évaluations, environ un million de jeunes sont soit sous-employés, soit au chômage. Malgré la gravité du problème, les tentatives faites pour régler la question du chômage des jeunes restent rares.

Pour faire face à ce problème, le Gouvernement est actuellement en train de mettre en place une Commission nationale de la jeunesse. Il est maintenant important que cette mesure soit suivie d'un certain nombre de programmes concrets visant à apporter des améliorations à la vie de dizaines de milliers de jeunes hommes et femmes. Tout cela suppose que le Gouvernement et ses partenaires de développement internationaux adoptent une approche coordonnée et ciblée.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots en notre propre nom. Comme l'a demandé le Conseil, nous avons maintenant créé un nouveau Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Le travail préparatoire a été effectué, mais il faut redoubler d'efforts pour que le Bureau soit pleinement fonctionnel.

Nous considérons le BINUCSIL comme un moyen d'établir un partenariat entre l'ONU – y compris la Commission de consolidation de la paix et, en fait, le Conseil de sécurité – et le Gouvernement sierra-léonais démocratiquement élu. Notre tâche principale consistera à aider le pays et son Gouvernement lors du difficile processus de consolidation de la paix.

Dans cet esprit, nous nous considérons comme étant à l'avant-garde de l'élaboration et de la mise à l'essai d'un concept nouveau et, surtout, pratique, de consolidation de la paix efficace. Par rapport à la mission qui l'a précédé, notre nouveau Bureau est bien plus petit tout en étant plus efficace, nous permettant de nous acquitter avec professionnalisme des nombreux mandats importants qui nous ont été confiés. Et, ce qui est plus important encore, nous avons pu

élaborer une approche intégrée plus adéquate conjuguant le mandat politique confié au BINUCSIL et les mandats humanitaires et de développement confiés à nos agences sœurs de l'ONU.

Cette nouvelle approche a débouché sur la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, document récemment approuvé par la Commission de consolidation de la paix. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier tous mes collègues de l'équipe de pays de l'ONU pour la volonté exceptionnelle qu'ils ont manifestée de travailler ensemble au service de la Sierra Leone et dans un esprit de solidarité.

La consolidation de la paix en Sierra Leone exige un appui financier et politique soutenu de la part de la communauté internationale. Nous continuerons donc à cet égard de nous en remettre à l'appui vital que nous recevons de la Commission de consolidation de la paix. En particulier, l'engagement personnel, l'appui et la direction que S. E. l'Ambassadeur Frank Majoor a manifestés à l'égard du système des Nations Unies, de mon équipe et à mon endroit personnel pendant la période délicate de transition d'une mission de maintien de la paix à une mission de consolidation de la paix ont été grandement appréciés.

Nous avons l'intention de renforcer encore cette importante relation entre la Commission de consolidation de la paix à New York et le Bureau de consolidation de la paix à Freetown. L'ambassadeur Majoor et moi-même avons débattu de la possibilité de tenir, en coordination avec le Gouvernement, une session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix soit ici à New York, soit à Freetown, afin de mobiliser la communauté internationale en faveur de l'Agenda pour le changement et la Vision commune de l'ONU.

On ne réalisera pas la consolidation de la paix du jour au lendemain. Aucun critère clair ne nous indiquera que nous avons réussi et à quel moment. Nous avons besoin de patience, et nous devons éviter de tomber dans le piège de la précipitation. La consolidation de la paix doit être nourrie, et cela demande du temps.

Toutefois, dans le même temps, la consolidation de la paix revêt une dimension d'urgence. Après un conflit, on attend beaucoup et de nombreux problèmes sous-jacents, qui ont conduit au conflit civil, doivent être examinés d'urgence. Avec le Gouvernement, nous

devrons donc trouver le juste équilibre entre la patience et la persévérance, d'une part, et la nécessité d'agir d'urgence, d'autre part. Trouver le bon équilibre déterminera peut-être dans une grande mesure notre succès en matière de consolidation de la paix.

Permettez-moi enfin d'assurer les membres de l'engagement et de la détermination de tous mes collègues de l'ONU siégeant au BINUCSIL et de nos agences sœurs de l'ONU à assurer le succès de la consolidation de la paix en Sierra Leone. En tant que premier bureau d'un nouveau type de bureaux pleinement intégrés pour la consolidation de la paix de l'ONU, nous espérons qu'avec l'aide du Conseil, nous pourrions faire de la Sierra Leone un exemple pour d'autres pays qui choisiront peut-être la même voie hors d'un conflit.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour la confiance qu'il a placée en moi et M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, ainsi que M. Kamal Dervis, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, pour leur appui. Je tiens en outre à remercier le Gouvernement de la Sierra Leone et, notamment, le Président Koroma pour l'accueil chaleureux et cordial que j'ai reçu dans leur pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. von den Schulenburg de son exposé détaillé. Nous sommes enchantés de sa présence parmi nous ce matin.

Je donne maintenant la parole à M. Majoor.

M. Majoor (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de participer à la séance d'aujourd'hui sur la Sierra Leone en ma qualité de Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Je me félicite vivement de la possibilité qui m'est donnée de présenter au Conseil un exposé sur les activités de la Commission de consolidation en partenariat avec le Gouvernement sierra-léonais et avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), à Freetown.

Le 15 décembre, la Commission et le Gouvernement sierra-léonais ont entrepris l'examen de la mise en œuvre du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. En s'inspirant d'un rapport intérimaire très détaillé établi avec l'appui du BINUCSIL et du Bureau d'appui à la consolidation

de la paix, la réunion d'examen a abouti à des recommandations concrètes présentées à toutes les parties prenantes concernées, y compris le Conseil de sécurité.

Comme on l'a noté au cours de la réunion d'examen, des progrès notables ont été réalisés s'agissant de renforcer la consolidation de la paix en Sierra Leone. Toutefois, les réalisations impressionnantes dans les domaines de la paix et de la sécurité ne se sont pas encore traduites par des dividendes de la paix concrets pour la population. Le pays continue de se heurter à de sérieuses difficultés socioéconomiques, et les séquelles d'une guerre civile qui a duré une décennie reste en grande partie ignorées.

Le chômage et la marginalisation des jeunes représentent l'une des plus grandes menaces susceptibles de saper la stabilité en Sierra Leone. L'absence de progrès dans ce domaine est particulièrement inquiétante compte tenu de l'utilisation accrue de la Sierra Leone en tant que plaque tournante du trafic de drogues. Des jeunes désœuvrés avec peu de perspectives de carrière ou d'emploi rémunérateur sont exposés à devenir les soldats et les victimes d'une culture de la drogue. Les crises alimentaire et financière mondiales risquent en outre de saper les efforts déployés par le Gouvernement pour répondre aux attentes excessives de la population et apporter les dividendes de la paix tant espérés.

Le Gouvernement sierra-léonais est bien conscient de ces défis et menaces nouveaux et prend des mesures pour y faire face. L'Agenda pour le changement du Président, dont s'est félicitée la Commission de consolidation de la paix à sa réunion d'examen, représente une déclaration de politique globale et une feuille de route pour la réforme. Il établit également des priorités et des modalités d'assistance fondamentales pour le pays.

Ayant clairement mis le cap sur la réforme, le Gouvernement doit maintenant manifester sa détermination d'agir et de tenir ses promesses. Pour ce faire, le Gouvernement aura besoin de l'appui soutenu de ses partenaires nationaux et internationaux. La Commission de consolidation de la paix a demandé à toutes les parties prenantes de souscrire aux priorités et objectifs de l'Agenda pour le changement du Président et d'apporter un appui suffisant à sa mise en œuvre.

L'ONU a joué et doit continuer de jouer un rôle important s'agissant d'appuyer les efforts de la Sierra Leone pour consolider la paix. La création du premier bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone est une innovation historique pour le système des Nations Unies. Sous la direction de M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général, le système des Nations Unies en Sierra Leone prend des mesures cruciales pour élaborer une vision et une approche véritablement intégrées en matière de consolidation de la paix.

La Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, dont s'est félicitée la Commission de consolidation de la paix, est une réalisation majeure en soi et doit être dotée des moyens nécessaires et mise en œuvre. À cette fin, le BINUCSIL doit disposer d'effectifs complets et travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires bilatéraux ou multilatéraux. L'appui de l'Organisation des Nations Unies est particulièrement nécessaire dans les domaines de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes, du trafic de drogues et de la criminalité organisée, ainsi que d'autres réformes d'administration publique, y compris l'appui au processus de révision constitutionnelle et aux travaux de la Commission de lutte contre la corruption.

Dans l'actuel environnement financier mondial, des pressions peuvent être exercées pour réaffecter des ressources limitées en les transférant d'un pays relativement stable tel que la Sierra Leone à d'autres régions du monde où des crises graves se produisent. Cependant, nous devons nous rappeler que le programme de consolidation de la paix en Sierra Leone n'est pas encore mené à bien. Il est constamment nécessaire de maintenir, et même d'augmenter, le niveau existant de l'appui des donateurs. Sinon, nous risquons de reperdre les progrès accomplis jusqu'ici, et cela aurait des répercussions non seulement sur la stabilité de la Sierra Leone mais sur la sous-région entière. En conséquence, la Commission de consolidation de la paix redoublera ses efforts pour mobiliser des ressources supplémentaires pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, particulièrement par l'élargissement de la base de donateurs et le renforcement des partenariats avec le secteur privé. Nous envisageons différentes manières de réaliser un tel objectif dans les prochains mois, comme M. von der Schulenburg l'a indiqué.

Pour terminer, permettez-moi de féliciter le Gouvernement sierra-léonais ainsi que l'ensemble des parties concernées, pour leur intérêt constructif pour la Commission de consolidation de la paix. Permettez-moi également de profiter de cette occasion pour remercier le BINUCSIL d'avoir aidé la Commission de consolidation de la paix et le Gouvernement sierra-léonais à cet égard. La structure intégrée du BINUCSIL et la direction stratégique assurée par le Représentant exécutif continueront d'être extrêmement importants pour un appui efficace de l'Organisation des Nations Unies à la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

M. Touray (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je souhaite vous exprimer le sincère remerciement de ma délégation, Monsieur, pour avoir organisé le présent débat, qui à notre avis manifeste la claire détermination du Conseil de suivre et soutenir l'élan donné aux activités de consolidation de la paix en Sierra Leone. Monsieur le Président, je vous félicite vivement de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février 2009. C'est une heureuse coïncidence de vous voir conduire les affaires du Conseil sur un sujet de cette nature, étant donné que vous êtes le président sortant du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Je vous assure du plein appui et de la coopération de ma délégation durant votre présidence.

Je souhaite rendre un hommage particulier au Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Frank Majoor, et à son équipe dévouée, pour leurs efforts inlassables et leur attachement constant à la mise en œuvre du Cadre de coopération, en particulier pendant les deux premières années difficiles d'intervention de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport très complet et les observations figurant dans le document S/2009/59 sur la mise en œuvre du mandat du BINUCSIL en Sierra Leone.

Je souhaite également remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, pour la déclaration qu'il vient de faire et m'associer à son appel à la fermeté, à la patience et à la nécessité d'éviter toute hâte inutile puisque la

consolidation de la paix doit être entretenue et nécessite du temps. La Sierra Leone entre dans sa huitième année de paix et de stabilité et elle a été un exemple remarquable de succès des efforts de consolidation de la paix des Nations Unies dans tous les domaines. Malgré cela, il nous reste de graves difficultés à résoudre. Nous ne pouvons pas nous permettre de sacrifier les progrès accomplis au cours des huit dernières années de paix en Sierra Leone pour cause d'inertie et d'autosatisfaction.

L'adoption de la résolution du Conseil de sécurité 1829 (2008) créant le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) a été une autre étape marquante dans le processus de consolidation de la paix de l'ONU en Sierra Leone. Le BINUCSIL représente de manière efficace la phase « quatrième génération » de la présence de l'Organisation des Nations Unies en Sierra Leone, ce qui représente une manifestation claire de la coopération et de la détermination du Gouvernement d'accomplir un changement significatif et de faire avancer le pays loin de son sombre passé récent.

Le deuxième examen semestriel du progrès de la mise en œuvre du Cadre de coopération s'est tenue le 15 décembre 2008, quelques mois après l'opérationnalisation de la mission de consolidation de la paix intégrée, le BINUCSIL, en octobre. La Commission a pris note des grands progrès accomplis par la Sierra Leone depuis la fin de la guerre, en 2002. Nous avons été les témoins de deux processus d'élections démocratiques à la fois aux niveaux national et local, qui ont reçu de vifs éloges et sont sans précédent dans un contexte d'après conflit. À l'exception de la si importante question des réparations, les autres aspects clés des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation sont en cours de mise en œuvre. La Commission des droits de l'homme est totalement opérationnelle dans les quatre quartiers généraux locaux, et son premier rapport a été présenté au Parlement pour examen. La phase la plus importante du processus de révision constitutionnelle, qui consiste à identifier les pièges et les défauts de la constitution de 1991, est achevée et la prochaine étape de consultation nationale et des possibles amendements est en cours de préparation. Mais nous ne devons pas oublier que répondre aux préoccupations politiques de la population et satisfaire à ses besoins socioéconomiques

de base sont deux tâches indissolublement liées et doivent aller de pair.

Un certain nombre de lois relatives à l'égalité des sexes ont été promulguées afin de répondre au problème des actes de violence, d'exclusion ou de disparités sexuelles. Les secteurs judiciaire, de police, et militaire ont tous connu d'importantes réformes et en tirent actuellement les bénéfices. La sécurité et la stabilité dans le pays se sont considérablement améliorées. Le climat est aujourd'hui propice à l'investissement, à la fois sur le plan de la sécurité et grâce à l'amélioration des conditions offertes aux entreprises dans le pays. Des lois strictes ont été promulguées afin de venir à bout de la corruption et de la menace naissante du trafic de narcotiques et de drogue dans la sous-région. Plus important encore, outre la très large indépendance de la Commission de lutte contre la corruption en matière de poursuites, celle-ci a démontré qu'elle était suffisamment attachée à l'actuelle mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et déterminée à la mener à terme.

Nous n'avons pas été isolés dans ce processus. Sans le partenariat avec l'Organisation des Nations Unies, nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les institutions financières internationales, nous n'aurions pas accompli de tels progrès.

Malgré les progrès accomplis jusqu'ici, les difficultés auxquelles le Gouvernement doit faire face sont redoutables. Bien que la génération de revenus internes s'améliore, la capacité du Gouvernement à faire face aux engagements figurant dans le Cadre, y compris les autres programmes visant à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international et les objectifs du Millénaire pour le développement, demeure extrêmement insuffisante. L'appui budgétaire dont le Gouvernement a tant besoin s'évanouit. Une telle situation accentue le risque d'intensification des menaces associées à l'augmentation du chômage des jeunes et à la nouvelle vague de trafic de drogues dans la sous-région.

Compte tenu de l'évolution récente de la situation dans les pays frères voisins et parmi les membres de l'Union du fleuve Mano, la sécurité dans la sous-région est un motif de préoccupation. Plus que jamais, la Sierra Leone, tout comme les autres membres de l'Union, exige une plus grande attention de la part de la communauté internationale si l'on veut que le bassin

du fleuve Mano recouvre la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi qu'une croissance et un développement véritables. En ce qui nous concerne, S. E. le Président Ernest Bai Koroma, au moyen de son Programme pour le changement, a articulé clairement et succinctement sa vision stratégique pour redresser la situation dans son pays. En outre, le Gouvernement, de concert avec la Commission de consolidation de la paix, a également approuvé le rôle d'appui du BINUCSIL sur le terrain ainsi que la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, formulée sous l'égide du Représentant exécutif du Secrétaire général.

Ma délégation exhorte la Commission de consolidation de la paix ainsi que tous les partenaires internationaux et bilatéraux, y compris les donateurs traditionnels et non traditionnels, à mobiliser l'appui en faveur du Programme pour le changement et de la Vision commune du système des Nations Unies. Le Gouvernement est parfaitement conscient que la responsabilité de consolider la paix et de sortir notre population de la pauvreté lui incombe au premier chef. De fait, il est déterminé à mettre pleinement en œuvre le Cadre de coopération de la Commission de consolidation de la paix qui est une condition nécessaire pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable dans le pays, ainsi que la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

La réunion semestrielle d'examen que la Commission de consolidation de la paix a tenue en décembre 2008 a réaffirmé la nécessité pour toutes les parties, à savoir le Gouvernement sierra-léonais, la Commission de consolidation de la paix, l'ONU, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les autres acteurs concernés, de poursuivre leurs efforts et de faire preuve du même dévouement qu'auparavant pour honorer avec célérité leurs engagements respectifs.

Je voudrais terminer en faisant remarquer que, pour faire fond sur les progrès importants déjà réalisés, le Gouvernement sierra-léonais s'engage solennellement à poursuivre ses efforts en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires afin de préserver l'élan actuel en faisant avancer la mise en œuvre du Programme pour le changement et de la Vision commune du système des Nations Unies. Mon gouvernement soutient la proposition d'organiser une session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix, soit à Freetown soit à New

York, afin de mobiliser l'appui international en faveur du Programme pour le changement et de la Vision commune.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que j'interviens en séance publique sous votre présidence, j'ai le plaisir de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je suis convaincu que vous saurez diriger nos travaux de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles.

Je voudrais saluer l'excellente manière dont l'Ambassadeur Ripert, Représentant permanent de la France, et la délégation française ont dirigé les travaux du Conseil au mois de janvier. Je tiens aussi à remercier M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général, d'avoir présenté un exposé très complet sur la situation en Sierra Leone et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Frank Majoer, Représentant permanent des Pays-Bas et Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que l'Ambassadeur Shekou Touray, Représentant permanent de la Sierra Leone, de leur précieuse contribution.

Le rapport du Secrétaire général (S/2009/59) dont nous sommes saisis aujourd'hui et l'exposé présenté par M. von der Schulenburg ont clairement montré que la Sierra Leone est sur le point de devenir un nouvel exemple de réussite en Afrique de l'Ouest. Des réalisations remarquables ont été obtenues dans tous les domaines et la situation politique et sécuritaire semble être généralement stable, ce qui nous encourage à poursuivre les efforts conjugués de l'ONU et du Gouvernement sierra-léonais en faveur de la consolidation et de la promotion de la paix et de l'établissement d'institutions démocratiques stables afin de surmonter les séquelles du conflit et de la guerre civile et d'entamer le processus de développement et de consolidation d'une société pacifique dans toutes les régions de la Sierra Leone.

Nous sommes bien conscients que le Gouvernement sierra-léonais a encore de nombreux défis à relever, malgré les progrès remarquables déjà enregistrés. Nous savons qu'une atmosphère de méfiance et de suspicion continue de régner entre les deux principaux partis politiques sierra-léonais.

Cependant les relations cordiales qui sont en train de s'instaurer entre ces partis, avec les encouragements du BINUCSIL, sont pour nous une source de profonde satisfaction et d'optimisme.

Bien que les résultats économiques de la Sierra Leone aient été très encourageants en 2008, certains problèmes restent préoccupants. Il s'agit entre autres de la diminution des recettes d'exportation, de la baisse des transferts de fonds en provenance de l'étranger et d'une possible diminution de l'aide publique au développement en faveur de la Sierra Leone en 2009, qui risquerait d'avoir des effets néfastes sur le financement du secteur social. Nous appuyons par conséquent la proposition d'organiser une session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix qui pourrait ainsi examiner les moyens d'accroître l'aide et les dons, notamment les contributions volontaires, à la Sierra Leone.

La Libye estime que le Programme pour le changement présenté par le Président Koroma ainsi que la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone sont deux instruments très importants, qui devraient permettre d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Le Programme du Président Koroma est axé sur la croissance économique et le perfectionnement des ressources humaines. Il fixe des priorités et fait valoir que la persistance de la corruption, l'augmentation du trafic des drogues et du chômage des jeunes sont les principales menaces qui pèsent sur la paix et la stabilité en Sierra Leone. Sur ce point, nous partageons l'avis du Président Koroma à cet égard.

La Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone a pour but d'aider le Gouvernement sierra-léonais à consolider la paix. Il détermine quatre grandes priorités programmatiques, à savoir l'intégration économique des zones rurales, la participation des jeunes chômeurs, l'accès équitable aux soins de santé et le renforcement de la bonne gouvernance. Nous espérons que les organismes des Nations Unies et les donateurs fourniront un appui généreux en faveur de la mise en œuvre du Programme pour le changement et de la Vision commune.

L'utilisation et l'exploitation de la Sierra Leone en tant que région de transit pour le trafic de drogues et la présence de la criminalité organisée sont des sujets de préoccupation auxquels il faut remédier à titre prioritaire avant qu'ils ne s'aggravent et que la

situation ne devienne encore plus dangereuse. Il ne fait aucun doute que le fait de promouvoir la sécurité et la coopération avec les pays de la région nous aidera à mieux remédier à ces deux problèmes, mais il faudra également l'appui du BINUCSIL et des donateurs pour atteindre ces objectifs. À cet égard, nous saluons l'initiative du BINUCSIL d'élaborer un plan d'action afin de remédier au problème du trafic de drogues et de la criminalité organisée en Sierra Leone, sur la base du plan d'action régional adopté au Cap-Vert.

La Libye estime, à l'instar du rapport du Secrétaire général (S/2009/59), que l'une des pierres angulaires de la consolidation de la paix après un conflit est de remédier aux tragédies et aux injustices de la guerre civile. C'est pourquoi ma délégation estime qu'il importe de mettre en œuvre aussi rapidement que possible les priorités et les recommandations présentées par la Commission Vérité et réconciliation ainsi que le programme d'indemnisation des victimes du conflit civil. La Libye invite à cet effet les donateurs à contribuer au fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui a été proposé. Nous pensons également que le processus de révision constitutionnelle doit intervenir rapidement, et nous nous félicitons de ce que le BINUCSIL soit disposé à fournir une assistance technique et des conseils à cet effet.

La Libye, dans la limite de ses moyens, a fourni une assistance au Gouvernement sierra-léonais sous la forme de dons et de projets d'investissement et a exhorté les institutions financières dont elle est membre à fournir une assistance à cet effet. Mon pays a l'intention de poursuivre son assistance.

Pour finir, nous saluons les efforts déployés par le BINUCSIL, s'agissant notamment de son appel aux parties sierra-léonaises afin qu'elles établissent un dialogue et renforcent la cohésion et l'unité nationales, de ses activités visant à renforcer la capacité de la société civile, et de sa fourniture d'une assistance au Parlement par un appui au renforcement des capacités pour lutter contre le trafic de drogues et la violation des droits de l'homme. Nous saluons également les efforts de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds de consolidation de la paix pour l'appui qu'ils fournissent au Gouvernement sierra-léonais dans les domaines critiques de la consolidation de la paix.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mon collègue libyen pour vous féliciter,

Monsieur le Président, d'assumer la présidence du Conseil pour le mois de février.

L'Ouganda souhaite remercier M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général et chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), le Représentant permanent des Pays-Bas, l'Ambassadeur Frank Majoor, en sa qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que notre collègue, le Représentant permanent de la Sierra Leone, l'Ambassadeur Shekou Touray, de leurs déclarations au Conseil.

Nous notons avec satisfaction que les rapports évaluent positivement la situation politique et économique en Sierra Leone ainsi que le rôle du BINUCSIL, grâce à la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Nous félicitons en particulier le Gouvernement et le peuple sierra-léonais pour la consolidation en cours de la stabilité et de la sécurité en Sierra Leone à la suite du transfert pacifique du pouvoir au Président Ernest Bai Koroma après les élections générales de 2007, ainsi que pour la tenue d'élections locales en juillet 2008, qui ont été un succès.

Il est encourageant d'observer également que la Sierra Leone a connu une hausse de son produit intérieur brut (PIB) de 6 % en 2008, grâce à l'essor de l'agriculture, du bâtiment et du secteur des services, bien que le taux de croissance soit légèrement inférieur au taux de 7 % qui avait été atteint précédemment. C'est remarquable pour un pays dont le PIB avait baissé de 17,5 % en 1997. Comme cela est indiqué dans le rapport, le pays est toujours confronté à un certain nombre de défis socioéconomiques qui nécessitent une approche globale. Le Programme pour le changement présenté par le Président Koroma définit les politiques de bases et les principales priorités du Gouvernement pour les trois prochaines années, dans des domaines aussi vitaux que la croissance économique, la fourniture de services sociaux et le renforcement des infrastructures.

L'Ouganda se félicite de ce que le Gouvernement et ses partenaires de développement se soient engagés à fournir 1,2 milliard de dollars sur les 2,1 milliards de dollars nécessaires à moyen terme en vue d'atteindre les objectifs du Programme pour le changement présenté par le Président. Nous observons qu'il manque

encore 1 milliard de dollars pour assurer la mise en œuvre intégrale du Programme.

Étant donné qu'il est indispensable de disposer de suffisamment de fonds pour réaliser ce Programme, ma délégation voudrait savoir quels sont les progrès accomplis à ce jour en ce qui concerne la mise en place du fonds d'affectation spéciale multidonateurs et la mobilisation des ressources devant être administrées par le Programme des Nations Unies pour le développement. Nous appelons le BINUSCSIL à coopérer avec toutes les parties prenantes afin de réunir les fonds nécessaires.

Malgré la crise financière et économique mondiale actuelle, nous demandons aux partenaires de développement de verser en temps opportun les fonds promis, qui sont indispensables pour la viabilité des efforts de consolidation de la paix. Le Gouvernement et les partenaires de développement ont également la responsabilité partagée de veiller à ce que les fonds soient utilisés pour financer des activités et des projets de base à même de stimuler la croissance économique, de créer des possibilités d'emploi et d'améliorer le niveau de vie du peuple sierra-léonais.

Il convient d'accélérer la mise en œuvre de la décentralisation et de la délégation de pouvoirs, de manière à renforcer la prestation de services. Nous exhortons le Gouvernement sierra-léonais et le BINUSCSIL à continuer de renforcer la capacité des institutions nationales de relever les défis que sont la lutte contre la corruption et la lutte contre la recrudescence du trafic de drogues et de la traite des êtres humains, ainsi que contre la piraterie.

Pour finir, la consolidation de la paix est une composante essentielle des trois piliers qui constituent le mandat de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme. Elle exige de renforcer les contributions émanant de tout un éventail de secteurs et d'acteurs. Les progrès accomplis à ce jour en Sierra Leone constituent un bon exemple de ce qu'il est possible de réaliser en ayant recours à une approche intégrée et de collaboration entre le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance publique du Conseil de sécurité pour le mois de février, je voudrais m'associer aux autres délégations pour vous féliciter, Monsieur le Président, et la délégation

japonaise à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois.

Je voudrais également remercier vivement l'Ambassadeur Ripert et la délégation française pour l'efficacité avec laquelle ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Je remercie le Secrétaire général de son premier rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUSCSIL). Je remercie également M. Michael Von der Schulenburg, Chef du Bureau, pour sa présentation détaillée du rapport. Je remercie aussi l'Ambassadeur Frank Majoor, des Pays-Bas, pour la déclaration qu'il a faite en tant que Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Je salue également l'Ambassadeur Shekou Touray et le remercie de sa déclaration.

Ma délégation note avec satisfaction que la Sierra Leone continue de réaliser des progrès dans le cadre du processus de consolidation de la paix et de reconstruction socioéconomique. Ceci est en partie illustré par la stabilité générale de la situation politique et de la situation sur le plan de la sécurité, son dialogue renforcé avec les pays de l'Union du fleuve Mano visant à résoudre les questions d'un intérêt mutuel, la bonne organisation des élections locales en juillet 2008 et la détermination de son gouvernement à relever de façon pacifique les défis auxquels est confronté le pays. Nous notons également avec satisfaction la poursuite de la coopération entre la Sierra Leone et l'équipe de pays des Nations Unies, la Commission de consolidation de la paix et les autres partenaires de développement afin de renforcer les domaines prioritaires et d'appuyer les principes d'appropriation nationale, de responsabilisation mutuelle et d'engagement soutenu, conformément au Cadre de coopération pour la consolidation de la paix et à la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone.

Sur un autre registre, bien que conscients que la situation demeure préoccupante, nous saluons la détermination du Gouvernement et son succès initial dans la lutte contre la corruption. Par ailleurs, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général au sujet des tensions politiques, ethniques et régionales persistantes; de la menace croissante de la piraterie, du trafic illicite des drogues et des ressources naturelles; de la marginalisation et de l'exclusion des

communautés rurales et de certaines communautés urbaines; du nombre élevé de jeunes chômeurs; ainsi que des mauvaises conditions économiques et sociales aggravées par la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant, qui, à notre avis, si elles ne sont pas bien gérées, pourraient faire dérailler le processus de consolidation de la paix.

Nous saluons les efforts déployés par le BINUCSIL qui a assumé, comme prévu, les responsabilités du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone et qui s'acquitte de son nouveau mandat conformément à la résolution 1829 (2008) du Conseil de sécurité. À cette étape cruciale de la consolidation de la paix en Sierra Leone, nous pensons que la coordination entre les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et les donateurs internationaux demeure cruciale pour utiliser de façon optimale les ressources, pour éviter les doubles emplois et pour servir au mieux les intérêts de la Sierra Leone à chaque phase spécifique de son développement.

Enfin, je voudrais réaffirmer que le Viet Nam continuera d'appuyer les efforts de la Sierra Leone pour prendre son destin en main, réaliser davantage de progrès concrets dans le domaine de la consolidation de la paix et de la stabilité, s'attaquer aux causes profondes du conflit, encourager la réconciliation et l'unité nationales, accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et renforcer son processus d'intégration internationale. Nous demandons à l'ONU, à la Commission de consolidation de la paix, à l'Union africaine, à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et à la communauté internationale dans son ensemble de continuer d'aider le Gouvernement sierra-léonais dans ces efforts.

M. İlkin (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/59) présenté par son Représentant exécutif, M. Michael Von der Schulenburg, ainsi que nos deux collègues, les Ambassadeurs Frank Majoor et Shekou Touray, pour leurs exposés. Nous sommes heureux de revoir M. Von der Schulenburg à New York.

Ces deux dernières décennies, les nations africaines ont eu leur part de tourments politiques, de conflits armés et de difficultés économiques. La Sierra Leone n'a certainement pas fait exception, mais aujourd'hui la Sierra Leone est un bon exemple de la

façon dont les nations peuvent changer leur destin et prendre en main leur avenir. La Turquie se félicite qu'il y ait maintenant une paix et une stabilité durables alors qu'il y a peu de temps, le pays était en proie au conflit et aux troubles. Nous sommes en effet encouragés par l'évolution positive de la situation décrite dans le rapport du Secrétaire général. Nous félicitons le peuple sierra-léonais qui a eu le courage, la sagesse et la vision nécessaires pour transcender les griefs du passé.

Bien sûr, la Sierra Leone fait encore face à d'importants défis, et il y a encore beaucoup à faire. Lutter à la fois contre la corruption, le trafic des drogues et le chômage des jeunes est une tâche qu'il ne faut pas prendre à la légère. Cependant, avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et la communauté internationale, nous pensons que le Programme pour le changement en Sierra Leone peut être une réussite. En Sierra Leone, nous constatons en fait que le multilatéralisme est efficace et que l'ONU et la communauté internationale peuvent réaliser des changements utiles, même dans les conditions les plus difficiles.

Il ne fait aucun doute qu'il faut rendre hommage au peuple sierra-léonais pour avoir instauré la paix et la stabilité, mais il faut également féliciter l'ONU et tous ses organismes, ainsi que les partenaires internationaux de la Sierra Leone, qui ont fourni un appui crucial pour la réussite que nous constatons aujourd'hui. Dans l'avenir, nous sommes certains que le Représentant exécutif et le BINUCSIL contribueront considérablement à intensifier la consolidation de la paix, la réconciliation et la prospérité en Sierra Leone.

M. Kafando (Burkina Faso) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir proposé ce débat sur la situation en Sierra Leone et en même temps remercier pour leurs exposés fort exhaustifs M. Michael Von der Schulenburg et l'Ambassadeur Frank Majoor. Je salue également la présence à ce débat de notre nouveau collègue de la Sierra Leone, l'Ambassadeur Shekou Touray, dont nous avons beaucoup apprécié la déclaration.

En considérant l'état actuel de la Sierra Leone et après avoir reçu les différentes informations issues des différents exposés, il n'y a pas de doute que d'énormes efforts et des progrès visibles ont été accomplis pour le relèvement de ce pays. Il faut tout d'abord se réjouir de l'évolution positive de la situation politique et

sécuritaire en Sierra Leone marquée non seulement par l'engagement des acteurs à entretenir entre eux des relations constructives, mais également par la volonté affichée du Gouvernement sierra-léonais de promouvoir une véritable réconciliation nationale, ainsi qu'une bonne gouvernance politique et économique. La tenue en juillet 2008, dans des conditions pacifiques et transparentes, des élections locales confirme cette vision et, surtout, la détermination de la Sierra Leone à œuvrer pour une réelle consolidation de la paix et de la sécurité.

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que saluer la mise en place en octobre 2008 du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, conformément à la résolution 1829 (2008) du Conseil de sécurité, ainsi que les efforts et le dynamisme dont il fait preuve, ensemble avec toutes les autres parties prenantes, pour soutenir les efforts de consolidation de la paix du Gouvernement sierra-léonais.

Malgré tout, de nombreux défis restent encore à relever. Il s'agit notamment de la vulnérabilité socioéconomique accentuée par la crise financière internationale. Il s'agit aussi de la cherté du coût des produits de première nécessité, sur laquelle vient se grever le chômage des jeunes, la recrudescence du trafic des drogues et la criminalité transnationale organisée. Le Programme pour le changement élaboré par le Gouvernement reconnaît explicitement que la persistance du fléau de la corruption, l'émergence du trafic des drogues et le taux élevé de chômage des jeunes constituent les principaux risques pouvant mettre en péril la paix et la stabilité en Sierra Leone. À cet égard, il convient de saluer la tenue, le 10 décembre 2008, du Sommet de l'Union du fleuve Mano qui a permis aux chefs d'État de l'Union d'avoir des échanges sur la question de la sécurité.

En matière de consolidation de la paix, nous l'avons déjà reconnu, ce qui a déjà été fait est fort appréciable, notamment avec la contribution du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Nous saluons à cet égard les conclusions de la deuxième réunion d'examen de la mise en œuvre du Cadre de coopération pour la Sierra Leone, tenue à New York le 15 décembre 2008, notamment les recommandations formulées à l'intention du Gouvernement sierra-léonais. Nous

encourageons celui-ci à poursuivre son étroite collaboration avec la Commission de consolidation de la paix, que nous exhortons à son tour à soutenir la mise en œuvre du Programme pour le changement. Il convient également d'encourager l'ensemble des parties prenantes à continuer d'appuyer le renforcement de la gouvernance politique et économique, ainsi que de l'état de droit, en particulier la réforme du secteur public, de la justice et de la sécurité.

Le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix est des plus appréciable, en ce qu'il a permis l'exécution des projets d'assistance électorale, de renforcement des capacités de la police et des forces armées et d'appui du système au système judiciaire entre autres. Nous invitons le Fonds à maintenir son appui tout en exhortant les autres partenaires financiers, en dépit de la crise financière internationale, à maintenir leur appui aux autorités sierra-léonaises.

Dans cette perspective, nous saluons et nous soutenons la mise en chantier du Programme pour le changement et la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Nous souscrivons à ces deux programmes qui visent à conjuguer la croissance économique au développement humain durable. Nous souhaitons notamment que la Vision commune puisse associer, comme cela a été souligné au paragraphe 62 du rapport, le mandat politique du BINUCSIL aux activités des organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Et c'est tout naturellement que nous soutenons le souhait des autorités sierra-léonaises de voir convoquer une session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix et du BINUCSIL en vue de mobiliser des ressources nécessaires pour soutenir le Programme pour le changement du Gouvernement, ainsi que la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Il est indispensable de souligner l'importance, pour plus d'efficacité des actions de soutien au peuple sierra-léonais et à sa lutte, que soit assurée une étroite coopération entre le BINUCSIL, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du fleuve Mano, les partenaires internationaux et les autres missions des Nations Unies dans la région.

Une attention particulière doit être accordée tout spécialement au domaine ci-après : l'appui au programme de relèvement économique; le

renforcement des capacités des institutions chargées de la sécurité, ainsi que de la lutte contre le trafic des drogues et contre la criminalité organisée; la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, notamment par un appui constant au programme d'indemnisation des victimes du conflit; et l'appui au programme de bonne gouvernance politique et du renforcement des institutions démocratiques.

À cette étape importante du processus de consolidation de la paix en Sierra Leone, la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent demeurer engagés auprès de la Sierra Leone, et soutenir à fond son gouvernement à qui incombe au premier chef la responsabilité de créer les conditions propices à la consolidation de la paix et au développement durable du pays. Pour leur part, avec les moyens qui sont les leurs, la CEDEAO et l'Union africaine continueront d'accompagner ce pays qui, aujourd'hui, grâce à la volonté et au courage politiques de son peuple et de ses dirigeants, a su créer les conditions de la paix, de la réconciliation et du relèvement socioéconomique.

M. Lacroix (France) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, exprimer les félicitations de la délégation française pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, ainsi que nos remerciements aux délégations qui ont bien voulu faire état de leur appréciation de la présidence française. Je voudrais également remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, l'Ambassadeur Majoor, ainsi que le Représentant permanent de la Sierra Leone pour leurs interventions.

Les interventions que nous venons d'entendre confirment que la situation en Sierra Leone s'améliore, mais aussi que des difficultés persistent. Comme le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/59), nous saluons les progrès importants qui ont été réalisés vers la consolidation de la paix en Sierra Leone. Comme le Conseil de sécurité a eu l'occasion de le souligner, la bonne tenue des élections générales en février 2008 a confirmé l'engagement des Sierra-Léonais pour la paix et la démocratie. Toutefois, le pays connaît encore des difficultés, notamment dans le domaine économique et social, difficultés qui se sont accentuées avec les crises successives qui ont touché l'économie mondiale.

Nous sommes également très préoccupés par le développement du trafic des drogues dans la sous-

région et par son impact déstabilisateur sur les États les plus fragiles. À cet égard, la France salue la tenue au Cap-Vert, sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'une conférence ministérielle sur ce sujet les 28 et 29 octobre derniers, conférence qui a préparé l'adoption d'une déclaration politique et d'un plan d'action triennal de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest, lors de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO en décembre dernier. Nous espérons qu'elle permettra un renforcement de la coopération régionale sur cette thématique. La France est prête à appuyer l'action de l'ONU en ce sens, qui pourrait tirer parti de l'expertise et de l'assistance apportées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur lutte contre les drogues en Afrique de l'Ouest.

La mise en œuvre de Cadre stratégique de consolidation de la paix pour la Sierra Leone doit se poursuivre. Nous nous réjouissons de la coopération fructueuse du Gouvernement sierra-léonais avec la Commission de consolidation de la paix, coopération matérialisée par l'adoption du Cadre stratégique de consolidation de la paix par le Gouvernement en janvier 2008. Nous encourageons le Gouvernement sierra-léonais à continuer de mettre en œuvre le Cadre stratégique et nous rappelons les conclusions présentées par la Commission de consolidation de la paix en décembre dernier à l'issue de la deuxième réunion semestrielle de suivi.

Par ailleurs, la France se félicite du bon rythme de démarrage du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Nous avons soutenu le remplacement du BINUCSIL par un bureau politique intégré des Nations Unies chargé de poursuivre l'accompagnement du processus de consolidation de la paix, y compris – et c'est une innovation bienvenue – en appui aux travaux de la Commission de consolidation de la paix.

L'adoption d'une déclaration de Vision commune qui définit la manière dont les organismes et programmes des Nations Unies et le BINUCSIL travailleront de concert à intégrer à la fois les interventions politiques et les interventions de développement, nous semble une excellente étape. Cette intégration est nécessaire pour soutenir la paix durablement gagnée et la stabilité de la Sierra Leone. Pour contribuer à un développement économique et social durable, il faut appuyer la stratégie de réduction de la

pauvreté du Gouvernement. Nous invitons le BINUCSIL à continuer dans cette voie à la mise en œuvre de son mandat.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous voudrions encore une fois remercier nos collègues français pour la compétence avec laquelle ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Les États-Unis se félicitent de ce que M. Michael von der Schulenburg ait été nommé Représentant exécutif du Secrétaire général, et nous le remercions de l'exposé qu'il a présenté sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Frank Majoor pour la mise à jour qu'il a présentée et pour son rôle à la tête de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que l'Ambassadeur Touray, Représentant permanent de la Sierra Leone, pour son exposé très détaillé et utile.

Nous félicitons le BINUCSIL de l'appui qu'il a apporté au Gouvernement et au peuple sierra-léonais dans leur transition du conflit à une paix durable. Nous félicitons en outre le Président Koroma pour son leadership efficace, pour son Agenda pour le changement, pour ses initiatives, à savoir la nomination d'un nouveau chef résolu de la Commission de lutte contre la corruption de la Sierra Leone, et pour la réforme du système judiciaire qu'il a entreprise, renforçant ainsi le respect des droits de l'homme et la primauté du droit. Nous notons le rôle important joué par le BINUCSIL pour appuyer cette évolution prometteuse et aider la Sierra Leone à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité.

Nous avons réalisé de grands progrès concernant la capacité de l'ONU à aider les pays et les régions à régler leurs conflits, à se redresser et se reconstruire après les conflits. Ce type de bureau, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, représente un nouvel instrument qui permettra à l'ONU d'aider les pays sortant d'un conflit au moment où ils effectuent la transition critique de l'insécurité et de la violence à la paix durable. C'est un instrument novateur que nous avons ajouté à la panoplie de mécanismes que nous pouvons déployer dans les situations d'après conflit. Nous allons devoir suivre ses progrès, tant pour veiller à ce que, en tant qu'États Membres, nous fournissions l'appui nécessaire pour permettre à ces efforts d'aboutir, que

pour nous assurer que ce nouveau bureau aura l'impact que nous espérons tous.

Nous sommes encouragés par les progrès réalisés en Sierra Leone. Nous considérons que la présence d'un Bureau intégré comme le BINUCSIL donne une valeur ajoutée et nous espérons que le BINUCSIL prouvera rapidement la justesse de cette conception intégrée de la consolidation de la paix. À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative appelée la Vision commune, qui est une nouvelle mesure importante pour que le système des Nations Unies puisse agir de concert au service d'une stratégie commune dont l'objectif est d'aider la Sierra Leone dans la transition d'après conflit.

Nous sommes toutefois préoccupés de ce que le BINUCSIL ne dispose pas encore de tous ses effectifs, en raison du manque de personnel, ce qui montre l'importance d'une transition sans heurt quand les missions des Nations Unies opèrent un transfert d'autorité, afin de ne pas risquer de perdre un élan crucial. Prêtant leur appui à la Commission de consolidation de la paix, les États-Unis trouvent encourageant que la Commission ait facilité le dialogue national sur des questions importantes. Nous notons également la contribution que les projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix apportent pour s'attaquer aux domaines prioritaires de la consolidation de la paix énoncés par le Gouvernement sierra-léonais en conjonction avec la Commission.

Les États-Unis se félicitent également du travail réalisé par la Radio des Nations Unies, qui s'est adressée à la population sierra-léonaise, de Freetown aux communautés rurales à travers le pays, pour lui fournir des informations cruciales sur les élections, les droits des femmes, les questions de santé et de nombreuses autres questions cruciales. Nous appuyons le transfert de ce service à la Sierra Leone Broadcast Corporation ainsi que l'emploi des fonds du maintien de la paix non attribués aux fins de continuer de développer le service de la radiodiffusion nationale.

Nous demeurons préoccupés de ce que la Sierra Leone sert de plus en plus de point de transbordement pour le trafic des stupéfiants de l'Amérique du Sud vers l'Europe. Nous nous félicitons de la collaboration du BINUCSIL avec l'équipe sierra-léonaise de lutte contre les stupéfiants et nous continuerons d'apporter notre concours pour faire face à cette menace qui pèse sur la sécurité nationale de la Sierra Leone, voire de

toute la région. Dans le même temps, nous encourageons une approche régionale pour traiter de ces questions, s'agissant notamment du trafic des stupéfiants et de la piraterie. Le fait que, malgré ses progrès impressionnants, la Sierra Leone demeure vulnérable face à l'instabilité liée aux stupéfiants et à la criminalité, à un chômage des jeunes dépassant le taux de 60 % et à une pauvreté persistante, nous rappelle que la paix est conquise de haute lutte, mais également que nous devons continuer de travailler ensemble au sein de la communauté des Nations Unies et en dehors d'elle pour lutter efficacement contre les défis continus.

La Sierra Leone nous rappelle non seulement les difficultés propres aux transitions d'après conflit, mais également les promesses de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble d'aider un pays et son peuple à se forger un avenir meilleur. Les États-Unis appuient pleinement le BINUCSIL et continueront d'apporter leur aide inconditionnelle à la Sierra Leone pour qu'elle rejette le conflit dans le passé et s'engage sur la voie d'un développement et d'une démocratie durables.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous aussi sommes reconnaissants au Représentant exécutif du Secrétaire général, M. von der Schulenburg, pour son évaluation du travail réalisé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et pour sa présentation de la situation en Sierra Leone. Nous remercions également le Président de la Formation Sierra Leone, M. Majoor, et le Représentant permanent de la Sierra Leone, M. Touray.

Nous notons avec satisfaction que le maintien de la stabilité politique permet à la Sierra Leone de réaliser des progrès constants sur la voie de la reconstruction après le conflit. Le fait que la situation en matière de sécurité, tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières avec les pays voisins, soit demeurée en général calme est important. Il ne fait aucun doute que cela a été possible dans une large mesure grâce à la politique avisée menée par la direction du pays et par son Président, M. Koroma, et aux échanges constructifs des principales forces politiques du pays, afin de régler les problèmes les plus graves.

Malgré les faits nouveaux positifs qui se sont produits dans le pays, la Sierra Leone continue toutefois d'être en butte à d'effroyables problèmes

inhérents à la période de transition, dont le règlement déterminera dans une large mesure sa stabilité à long terme. Nous faisons avant tout référence à la série de questions socioéconomiques signalées par le Représentant exécutif du Secrétaire général. Aujourd'hui, leur règlement est compliqué par de nouveaux défis tels que les crises financière et alimentaire mondiales.

Des menaces considérables pèsent actuellement sur la sécurité. Parmi les plus graves, il y a le problème de la criminalité transnationale organisée. Nous sommes particulièrement préoccupés par la menace croissante que fait peser l'utilisation du territoire sierra-léonais comme point de transbordement pour le trafic des stupéfiants illicites, comme le note le rapport du Secrétaire général (S/2009/59). Il convient de noter que ce problème ne concerne pas seulement la Sierra Leone, mais toute la région de l'Afrique de l'Ouest. Les pays les plus vulnérables de la sous-région se transforment en point de départ du trafic des stupéfiants illicites, des armes légères et de petit calibre et de la traite des êtres humains.

Pour relever ce défi, nous devons non seulement déployer des efforts au niveau national pour renforcer les institutions gouvernementales concernées, avant tout dans les secteurs sécuritaire et judiciaire, mais aussi encourager les pays de la région à participer activement et de manière concertée, notamment en mettant en œuvre le Plan d'action pertinent de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) adopté le 19 décembre 2008 au sommet d'Abuja.

Nous sommes également très préoccupés par les informations qui font état du fait que les actes de piraterie sont de plus en plus fréquents au large des côtes de la Sierra Leone. Les défis complexes et permanents que comporte le renforcement de la paix en Sierra Leone confirment la nécessité que la communauté internationale octroie une aide accrue à ce pays. Le travail de coordination qui sera réalisé par la BINUCSIL est de la plus haute importance à cet égard. Pour lutter contre les défis qui pèsent sur la sécurité, il est important de maintenir des contacts réguliers et utiles entre le BINUCSIL en Sierra Leone et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, en particulier en ce qui concerne la question des relations transfrontalières.

Nous nous félicitons vivement des résultats enregistrés pendant la période d'activité initiale du BINUCSIL et nous espérons qu'il maintiendra son élan initial, en se concentrant sur la réalisation de la vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone afin d'aider à mettre en œuvre le programme de réforme triennal élaboré par la direction du pays. Nous nous félicitons des activités de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone, de la tenue du premier examen semestriel de la stratégie de consolidation de la paix en décembre dernier, qui a confirmé l'urgence que le Gouvernement sierra-léonais et la Commission de consolidation de la paix échangent des informations sur les domaines prioritaires de la consolidation de la paix. Nous sommes également heureux de noter les progrès réalisés s'agissant de mettre en œuvre les projets en matière de consolidation de la paix financés par le Fonds pour la consolidation de la paix.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Avant toute chose, la délégation chinoise tient à féliciter le Japon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous souhaitons également remercier la délégation française pour sa contribution aux travaux du Conseil. En outre, la délégation chinoise souhaite remercier M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général, et l'Ambassadeur Frank Majoor pour leurs exposés, et nous sommes satisfaits de la déclaration faite par le Représentant permanent de la Sierra Leone.

Au cours des dernières années, la situation politique en Sierra Leone est restée stable, de manière générale. La situation sécuritaire prend une direction favorable au processus de consolidation de la paix, et certains progrès ont également été accomplis dans les domaines du redressement et du développement social et économique. Ceci résulte des efforts conjoints du Gouvernement, des partis politiques et du peuple de la Sierra Leone, et nous nous en félicitons.

Le 1^{er} décembre 2008, le Président Koroma a publié son Programme pour le changement, qui identifie les priorités du Gouvernement sierra-léonais pour ses efforts de développement économique. Le Représentant exécutif du Secrétaire général, travaillant en collaboration avec d'autres acteurs pertinents, a également établi une Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, qui définit les priorités de la prochaine phase de l'aide apportée au pays par la communauté internationale. Cela indique

que le cadre d'une politique d'ensemble et les directives de consolidation de la paix en Sierra Leone ont été mis en place. La prochaine phase de travail aura pour but d'assurer que leur mise en œuvre donne les résultats escomptés.

La Sierra Leone a connu bien des années de guerre civile, qui ont prélevé un lourd tribut sur son économie et la société et infligé de pénibles épreuves à son peuple. La paix et la stabilité de la Sierra Leone sont des résultats acquis de haute lutte. Le Gouvernement sierra-léonais et les autres acteurs pertinents doivent user pleinement de l'actuelle stabilité, travailler durement pour obtenir un consensus et se dévouer au développement national. En même temps, la communauté internationale doit continuer d'aider la Sierra Leone.

La création du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) montre que le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone est entré dans une nouvelle phase. Le mandat du BINUCSIL englobe les mandats politiques, de développement et relatifs aux droits de l'homme pertinents des organismes des Nations Unies présents dans le pays. Cela aidera la mission à appuyer le Gouvernement dans ses efforts de maintien de la paix et de la stabilité et de promotion du développement économique et social. Nous souhaitons exprimer notre appui aux travaux de la mission et espérons qu'elle obtiendra des résultats effectifs.

L'impact des crises financière et alimentaire mondiales ne doit pas être oublié. C'est pourquoi le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone fait également face à de nouvelles difficultés à cet égard. Le rapport du Secrétaire général (S/2009/59) mentionne des questions telles que la lutte contre la corruption et la piraterie, qui doivent appeler l'attention de tous les acteurs pertinents.

S'agissant de la lutte contre le trafic de drogues, nous devons nous inspirer des enseignements qu'ont tirés d'autres pays et reconnaître que la prévention est l'élément clef. Nos efforts dans ce domaine doivent entrer dans le cadre de nos efforts pour restaurer l'état de droit et développer l'économie, afin d'améliorer la capacité du pays à supprimer le trafic de drogues.

La Chine exhorte la communauté internationale, en particulier les institutions financières internationales, à continuer d'aider la Sierra Leone afin de consolider encore le processus de consolidation de

la paix en Sierra Leone et de permettre de nouveaux progrès. Pour sa part, la Chine apportera sa propre contribution au processus de consolidation de la paix en Sierra Leone.

M^{me} Pierce (Royaume Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite m'associer à mes collègues pour vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février et remercier la Mission française pour sa remarquable conduite du Conseil le mois dernier. C'est un grand honneur d'accueillir à nouveau M. von der Schulenburg au Conseil en sa nouvelle qualité de chef d'une mission intégrée très importante, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), qui est une sorte d'expérimentation. En conséquence, non seulement nous lui offrons nos meilleurs vœux de réussite, mais il est tout naturel que nous suivions également ses progrès avec grand intérêt. En outre, je souhaite remercier l'Ambassadeur Majoor et l'Ambassadeur Touray pour leurs exposés.

Nous avons appris beaucoup de la part des orateurs précédents aujourd'hui. La plus grande partie de ce que je souhaitais dire a été dite par d'autres, je serai donc brève ce matin. Toutefois, je ne veux pas que ma brièveté apparaisse trahir un manque d'intérêt pour ce qui se passe en Sierra Leone. Au contraire, la Sierra Leone est un partenaire important pour mon gouvernement et pour le Royaume Uni en général. Le Royaume Uni s'intéresse beaucoup à la Sierra Leone et à son peuple et les appuie. Nous devons également saluer la transition pacifique qui s'est faite avec l'accession à la présidence de M. Koroma. C'est une très bonne chose que d'avoir pu entendre l'Ambassadeur Touray parler des perspectives d'une révision constitutionnelle.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour exhorter le Gouvernement à revitaliser la coordination avec ses partenaires de développement, en particulier afin de réaliser le Programme pour le changement du Président Koroma. L'Organisation des Nations Unies a ici un rôle important à jouer, et le Gouvernement sierra-léonais doit se sentir libre d'utiliser pleinement le BINUCSIL.

Le BINUCSIL a fait un très bon travail pendant les derniers mois. Il a commencé à travailler avec la Commission d'enregistrement des partis politiques et a fait très bon usage du panier de fond pour les élections,

et ses travaux pour aider dans le cadre de l'examen semestriel du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix ont été essentiels pour accompagner la Sierra Leone dans la poursuite de son voyage vers un développement effectif.

Avec d'autres, nous espérons que le BINUCSIL s'engagera dans de nouvelles activités de plaidoyer auprès de hauts responsables pour contrer la menace des narcotiques, prévenir et résoudre les conflits et assurer que la Commission de lutte contre la corruption obtienne des résultats concrets. Si aucun progrès n'est réalisé dans ces trois domaines essentiels, il sera impossible au BINUCSIL d'obtenir des résultats dans d'autres domaines.

J'ai trois questions auxquelles j'espère que le Représentant exécutif du Secrétaire général pourra répondre dans les remarques qu'il fera tout à l'heure.

S'agissant d'évaluer la consolidation de la paix à ce jour et les objectifs pour cette année, quels autres indicateurs de succès souhaite-t-il voir ajouter, le cas échéant, pour 2009, et quels autres objectifs devrions-nous poursuivre?

Deuxièmement, nous serions intéressés par de plus amples informations concernant le coup d'état militaire en Guinée. Quel est son impact en Sierra Leone et sur les travaux du BINUCSIL?

Enfin, nous souhaitons faire deux remarques relatives à la méthode à suivre. Premièrement, nous serions heureux de recevoir l'assurance que le prochain rapport contiendra quelques résultats et indicateurs de succès convenus. Comme je l'ai indiqué au début de ma déclaration, il importe que cette nouvelle mission intégrée, qui est nouvelle et expérimentale, soit correctement évaluée afin de savoir si nous pouvons nous en servir comme modèle dans d'autres domaines. À l'évidence, nous espérons que ce soit possible. Mais, comme je l'ai dit, un contrôle adéquat constituera un élément clef à cet égard.

Enfin, je souhaite qu'il soit pris acte de notre déception résultant de ce qu'il a fallu si longtemps pour mettre en place le BINUCSIL, bien qu'il ait été finalement créé. Nous notons que la nomination du Représentant exécutif a aussi mis beaucoup de temps à être confirmée et que certains postes du BINUCSIL ne sont pas encore pourvus. Nous ne pensons pas que, dans le cadre de petites missions telles que le BINUCSIL et dans un pays tel que la Sierra

Leone – qui reste encore fragile, il soit acceptable de procéder ainsi. C’est pourquoi nous serions très intéressés, maintenant ou plus tard, d’apprendre comment l’Organisation des Nations Unies peut modifier ces processus de façon à améliorer la manière dont elle entreprend ce type d’action à l’avenir.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, pour commencer, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de remercier la délégation française pour ses efforts pendant un mois très difficile dans les travaux du Conseil.

Le Mexique salue le premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) (S/2009/59) et présente à M. Michael von der Schulenburg ses meilleurs vœux de succès dans ses efforts en qualité de chef de ce bureau. Nous saluons également la participation de notre collègue l’Ambassadeur Frank Majoor des Pays-Bas, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que de l’Ambassadeur Shekou Touray, Représentant permanent de la Sierra Leone, qui nous a informés des activités en cours de son gouvernement. Nous souhaitons souligner la situation positive qui règne actuellement en Sierra Leone après des années de conflit, et qui se traduit par l’absence des groupes armés et par les avancées qui ont été réalisées dans le processus de stabilisation politique et de consolidation de la paix.

En Sierra Leone, l’ONU a pu promouvoir la mise en œuvre de réformes politiques, juridiques, économiques et administratives pour favoriser le développement. Il est désormais impératif de passer à la formation des ressources humaines locales et d’éviter une situation de dépendance à long terme. Pour atteindre ces objectifs, le Conseil de sécurité et les organes de l’ONU ne doivent pas essayer de faire cavalier seul. Au contraire, ils doivent promouvoir et appuyer les initiatives des pays de la région, qui connaissent mieux les réalités locales et sont donc les mieux placés pour favoriser la coopération et le développement. La Sierra Leone se trouve dans une situation de reconstruction après conflit, ce qui oblige l’ONU à renforcer ses capacités en matière de complémentarité et de planification.

Nous saluons les avancées que la présence des Nations Unies en Sierra Leone a produites dans des

domaines fondamentaux, tels que, entre autres, la promotion du dialogue entre les principaux acteurs nationaux pour éviter de nouveaux conflits tribaux, l’appui au renforcement de l’état de droit et à la consolidation des institutions, le soutien politique et l’évaluation technique pour renforcer la Commission nationale des droits de l’homme et la formation des forces de sécurité. Promouvoir à moyen terme la consolidation de ces efforts représente une tâche prioritaire pour le BINUCSIL.

Dans le domaine des droits de l’homme, le Mexique estime que la promulgation de la loi sur les droits de l’enfant et l’élaboration d’un projet sur la justice pour les deux sexes sont de grands succès. Le Mexique se félicite également des travaux du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et appuie les efforts qu’il déploie pour mettre en œuvre une justice transitionnelle permettant de favoriser l’état de droit et de renforcer la paix et la réconciliation nationale.

Malgré toutes ces avancées, le Mexique est préoccupé par l’information figurant dans le rapport du Secrétaire général, selon laquelle, dans le contexte de la mondialisation des activités criminelles, la Sierra Leone sert de plus en plus au transit de stupéfiants et d’armes. En outre, plusieurs actes de piraterie dans les eaux côtières de la Sierra Leone ont été observés, les différends tribaux persistent, ce qui pourrait s’avérer déstabilisateur, et la situation économique s’est détériorée, avec un impact particulier sur le prix des denrées alimentaires.

En raison de tous ces éléments, le Mexique pense qu’il est indispensable que le BINUCSIL épaulé le Gouvernement sierra-léonais pour promouvoir le dialogue et la coordination avec les pays de la région, notamment le Libéria, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Côte d’Ivoire afin de lutter contre le trafic des drogues et le trafic d’armes, selon une approche axée sur la responsabilité partagée pour combattre ces phénomènes qui menacent la sécurité et la stabilité du pays et de la région. On pourra difficilement résoudre ces problèmes sans l’appui de la communauté internationale.

Le Mexique salue également le travail entrepris par la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone par l’intermédiaire de la formation Sierra Leone, et que plusieurs représentants ont mentionné. La Commission de consolidation de la paix a facilité la mobilisation des ressources pour favoriser la mise en œuvre de projets en faveur du développement en Sierra

Leone, ce qui a été fondamental pour continuer d'affermir les réalisations du processus de paix. Un autre élément encourageant est le travail effectué par la Commission de consolidation de la paix pour promouvoir le rapprochement entre le Gouvernement et les autres acteurs participant au processus politique.

Nous appuyons les efforts déployés par la Commission de consolidation de la paix pour élargir la base des donateurs, ce qui permettra à la Sierra Leone de disposer des ressources financières suffisantes pour que la population profite dès que possible des dividendes de la paix et de la réconciliation. Cela est particulièrement pertinent dans la conjoncture financière mondiale actuelle, où existe le risque d'une réduction des flux de l'aide internationale au développement.

Il est primordial d'assurer une présence solide du système des Nations Unies en Sierra Leone avec des capacités suffisantes pour continuer d'appuyer le travail du Gouvernement, de la Commission de consolidation de la paix et de tous les partenaires nationaux, régionaux et internationaux dans le cadre d'une vision commune qui soutienne le développement socioéconomique du pays. Le Programme pour le changement, mentionné par l'Ambassadeur sierra-léonais aujourd'hui, mérite un appui déterminé de tous. Nous continuerons d'appuyer toutes les activités permettant au BINUCSIL d'optimiser l'utilisation de ses ressources et d'atteindre ses objectifs, comme il l'a fait jusqu'à présent.

M^{me} Villalobos (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : À l'instar des orateurs qui m'ont précédée, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février, et à saluer la délégation française pour la manière dont elle a présidé les travaux durant le mois de janvier. Je voudrais également remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), M. von der Schulenburg, ainsi que le Représentant permanent des Pays-Bas et Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Frank Majoor, pour les exposés qu'ils ont présentés et surtout pour les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre leurs mandats. De même, je tiens à saluer l'intervention de l'Ambassadeur Touray, qui s'est exprimé au nom du Gouvernement sierra-léonais.

Ma délégation pense que la réconciliation et l'unité nationales en Sierra Leone revêtent la priorité absolue et nécessitent la participation et l'engagement actif de tous les secteurs de la société sierra-léonaise. Les clivages ethniques et régionaux en Sierra Leone doivent continuer d'être surmontés. C'est une tâche dans laquelle le Parlement sierra-léonais, qui est de configuration multipartite, a un rôle important à jouer.

Un autre élément fondamental du processus de réconciliation nationale est la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, en particulier le programme d'indemnisation des victimes du conflit, qui nécessite un plus grand appui international.

Il est tout aussi pressant de consolider les institutions. Un système doté d'institutions stables, permettant de renforcer l'état de droit et l'application des lois, est absolument nécessaire pour consolider la paix, promouvoir le développement et contribuer activement à une plus grande insertion de la Sierra Leone dans les processus internationaux.

Mais nous devons clairement garder à l'esprit un autre élément. La construction institutionnelle et la consolidation de l'état de droit nécessitent, pour qu'elles puissent jouer leur rôle indispensable, une attaque frontale contre la corruption, passant par une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques, une meilleure responsabilisation et le renforcement d'une culture incluant la lutte contre l'impunité. Dans ce contexte, nous saluons le travail accompli par la Commission de lutte contre la corruption et ses efforts pour faire participer la société civile et d'autres parties prenantes nationales aux activités de contrôle de l'application de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Nous saluons également le travail d'appui effectué par le BINUCSIL et la Commission de consolidation de la paix, qui s'efforcent d'aider le Gouvernement dans cette lutte.

Le Conseil de sécurité doit accorder une attention particulière à la menace croissante que représente pour la sécurité de la Sierra Leone le trafic de drogues. C'est un problème qui touche également d'autres pays de la région et qui nécessite des mesures plus fermes, sinon tous les efforts déployés dans les autres domaines risquent d'être compromis et, en dernier ressort, pourraient se révéler vains. Il nous semble donc important que le Gouvernement et le BINUCSIL travaillent conjointement à la mise en œuvre d'un plan

d'action pour lutter contre le trafic des drogues et la criminalité organisée en se fondant sur le plan d'action régional adopté par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En tout état de cause, nous sommes confrontés à un problème régional, et il est donc nécessaire d'appuyer et de renforcer la capacité des organismes régionaux de traiter ces problèmes ainsi que d'autres, comme par exemple celui de la piraterie, en adoptant pour ce faire une approche régionale.

Le Gouvernement sierra-léonais doit faire face à des défis que nous connaissons tous pour renforcer les processus de développement socioéconomique, consolider la gouvernance démocratique, réformer le secteur de la sécurité et de la justice et intégrer les jeunes du pays dans les structures socioéconomiques.

Dans ce contexte, l'appui de la communauté internationale est incontournable. Le travail conjoint du Gouvernement et du BINUCSIL dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pour le changement du Président Koruma est un pas dans la bonne direction. Des mesures complémentaires sont cependant nécessaires, comme indiqué dans le cadre stratégique de la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, ainsi que dans le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Pour finir, j'exhorte le Gouvernement sierra-léonais à intensifier ses efforts. Nous réaffirmons notre appui au BINUCSIL et au travail accompli lors de la réunion consacrée à la Sierra Leone par la Commission de consolidation de la paix, et j'appelle également la communauté internationale à fournir un appui plus important aux processus qui se déroulent actuellement en Sierra Leone.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite vous féliciter officiellement pour assumer la présidence du Conseil. Je tiens également à remercier la France d'avoir assumé la présidence au mois de janvier.

Je voudrais remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, pour son exposé. Nous avons une longue expérience positive de coopération avec lui, et nous sommes impressionnés par le leadership dont il a fait preuve pour l'approche novatrice et globale que les Nations Unies ont choisie dans leur présence en Sierra Leone.

Comme d'autres orateurs, nous pensons que le mouvement progressif d'activités de maintien de la paix vers un effort global de consolidation de la paix et de reconstruction peut servir de modèle pour d'autres opérations des Nations Unies ailleurs. Rassembler sous le même toit différents organismes du système des Nations Unies comporte de nombreux avantages. Compte tenu des défis que doit relever la Sierra Leone dans des domaines tels que la corruption et la criminalité organisée, nous nous félicitons notamment de l'inclusion directe des compétences spéciales de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et nous espérons que la contribution de l'ONUDC pourra être davantage renforcée.

En même temps, la coopération avec la réunion de la Commission de consolidation de la paix consacrée à la Sierra Leone, sous la présidence très compétente de l'Ambassadeur Majoor des Pays-Bas, est essentielle. Bien que la consolidation de la paix ne soit pas encore achevée, nous pensons que les succès obtenus jusqu'à présent peuvent également servir d'exemple pour les efforts du même type déployés dans d'autres pays de la région. Néanmoins, il y a toujours des défis à relever par la Sierra Leone, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et la communauté des donateurs. Je vais me concentrer sur trois d'entre eux.

Premièrement, pour assurer le succès de la stratégie de la communauté internationale des donateurs, il sera essentiel que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international mettent davantage l'accent, progressivement, sur la réduction de la pauvreté. Le Programme pour le changement de la Sierra Leone présente les principaux défis à relever dans ce domaine, mais de bons progrès sur le plan de l'activité économique pourraient être compromis par le taux élevé de chômage des jeunes. Dans ce contexte, des initiatives telles que le projet de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) visant à lutter contre le chômage des jeunes dans la région située près du fleuve Mano sont particulièrement importantes et devraient être renforcées.

Dans ce contexte, je voudrais également mentionner que la lutte contre le chômage des jeunes a été un élément fondamental de la résolution adoptée à l'issue de la Conférence sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, tenue à Ouagadougou en 2007 et

organisée par le Burkina Faso et l'Autriche. Nous continuons d'appuyer les efforts de l'ONUDI que je viens de mentionner.

Deuxièmement, la criminalité organisée et d'autres défis qui y sont liés, tels que le trafic de drogues, la corruption et la prolifération des armes légères, doivent rester au premier plan de notre ordre du jour. Dans la mesure où ces problèmes ont des incidences transfrontières comme vient de l'indiquer le représentant du Costa Rica, nous pensons qu'ils devraient être abordés à travers des approches régionales. À cet égard, je tiens en premier lieu à féliciter la Sierra Leone, qui a déjà ratifié la Convention sur les armes légères et de petit calibre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous jugeons très important que ce processus de ratification se poursuive et aboutisse. Je voudrais également mentionner, comme d'autres orateurs qui m'ont précédé, le plan d'action de la CEDEAO contre le trafic de drogues, qui constitue un autre exemple excellent en matière de coopération régionale. À cet égard, la contribution de l'ONUDC au document de la Vision commune du système des Nations Unies constitue une base solide en vue d'une réponse globale, coordonnée et à long terme pour faire face au trafic de drogues illicites et à la grave menace que représente la toxicomanie pour l'intégration socioéconomique des jeunes en Sierra Leone.

Troisièmement, nous pensons que deux activités sont vitales pour ce qui est de la réconciliation : le suivi des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation et les travaux du Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Le rapport de la Commission Vérité et réconciliation contient non seulement un rappel historique impartial du conflit dans le pays, mais aussi des recommandations générales et de grande portée pour traiter les causes profondes du conflit et promouvoir la réconciliation. La Commission Vérité et réconciliation, comme d'autres orateurs l'ont déjà mentionné, a également proposé un programme d'indemnisation qui met particulièrement l'accent sur les besoins des amputés, des blessés de guerre et des victimes de la violence sexuelle. Nous demandons au Gouvernement sierra-léonais d'intensifier ses efforts afin d'assurer un suivi systématique et de mettre en œuvre ces recommandations très importantes.

Le Tribunal spécial a réalisé d'importants progrès en 2008 et a l'intention d'achever ses activités d'ici à la fin de 2010. Au-delà de son importance en tant que

symbole de justice et de responsabilisation, le Tribunal spécial a offert des possibilités de renforcer leurs capacités aux professionnels de la nation qui ont acquis des compétences dans le domaine de l'état de droit. Nous estimons qu'il serait important de préserver et d'exploiter ces compétences en Sierra Leone. À cet effet, des mesures d'incitation devraient être prévues afin d'éviter une fuite des cerveaux.

Pour finir, je voudrais dire que l'Autriche est encouragée par la tendance constante en Sierra Leone à respecter les droits civils et politiques et par les initiatives du Gouvernement sierra-léonais en faveur de la promotion des droits des femmes.

M. Skračić (Croatie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Michael von der Schulenburg d'avoir présenté le premier rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) (S/2009/59), ainsi que pour ses utiles observations et remarques. Ma délégation tient également à remercier l'Ambassadeur Frank Majoor, Président de la réunion consacrée à la Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que l'Ambassadeur Shekou Touray, Représentant permanent de la Sierra Leone, pour leurs interventions.

La Croatie se félicite de la transition réussie de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone au BINUCSIL, qui permet de rassembler l'ensemble du système des Nations Unies en Sierra Leone, ses organismes, ses programmes et ses activités. Nous pensons que le modèle actuel du BINUCSIL a déjà commencé à porter ses fruits et permis d'obtenir de nouveaux résultats positifs. Nous tenons à saluer les deux grands partis politiques, le All People's Congress (APC) et le Sierra Leone People's Party (SLPP), pour leur interaction continue, qui a été constructive et cordiale, comme nous l'indique le rapport du Secrétaire général. Cette nouvelle atmosphère contribue dans une large mesure à la stabilité du pays et à la prévention de nouveaux conflits. Il n'en reste pas moins que la Sierra Leone connaît encore des clivages ethniques et géographiques et qu'il faut d'urgence développer le dialogue et la coopération entre toutes les parties prenantes intéressées.

La Croatie félicite le Gouvernement sierra-léonais d'avoir « fait de la lutte contre la corruption un élément majeur de son programme de réformes ». Nous nous félicitons de la décentralisation des travaux de la

Commission de lutte contre la corruption et de l'ouverture de ses bureaux dans les régions situées au nord et à l'est du pays. Nous jugeons particulièrement importante l'élaboration d'un plan d'action dont le but principal est de lutter contre les menaces croissantes causées par le trafic de drogues illicites et la criminalité organisée, sur la base du plan d'action adopté à la Conférence ministérielle sur le trafic de drogues organisée l'an dernier par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. Cela permet de rassembler différents organismes chargés de la sécurité en utilisant des procédures de fonctionnement types, avec une répartition claire des tâches et des responsabilités. C'est une approche que nous appuyons sans réserve.

Nous nous félicitons du premier rapport sur la situation des droits de l'homme élaboré par la Commission nationale des droits de l'homme qui vient de commencer ses activités, ainsi que des programmes et des activités de cette commission. En même temps, nous encourageons le Gouvernement à continuer de mettre en œuvre les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, notamment les programmes d'indemnisation des victimes du conflit civil.

La Croatie appuie fermement la réforme du secteur de la sécurité mise en œuvre en Sierra Leone, car ce sont précisément les institutions de ce secteur qui permettent le mieux de garantir la consolidation de la paix et la gouvernance démocratique. Nous félicitons le BINUCSIL pour ses contributions de fond à l'élaboration de normes pour la police nationale et pour ses efforts visant à renforcer le partenariat entre la police et les communautés locales. En revanche, il est évident que malgré les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire. Les principaux défis que doivent relever les autorités de la Sierra Leone – que ce soit immédiatement et à court terme, tels que la hausse du prix des carburants et des vivres, le trafic de drogues et la piraterie, ou à moyen et long terme, tels que le sous-développement ou le chômage des jeunes – représentent de graves menaces pour les gains réalisés jusqu'à présent. Le degré de succès qu'obtiendra le Gouvernement sierra-léonais s'agissant de relever ces défis définira dans une large mesure l'avenir du pays.

À cet égard, nous nous félicitons du Programme pour le changement du Président Koroma dont le but est la transformation fondamentale de l'économie grâce à la croissance économique et au développement

humain. En même temps, le Programme identifie clairement les principales priorités et propose des grandes lignes d'action. Cela représente un changement d'attitude significatif, passant de la dépendance à l'égard de l'aide et du relèvement à la croissance et au développement grâce à la mise en place d'un environnement qui favorise le développement du secteur privé et qui permet une meilleure inclusion de la diaspora.

Il ne fait aucun doute qu'une direction politique ferme et un appui international continu seront nécessaires pour mettre en œuvre ce programme ambitieux. Nous nous félicitons également de l'élaboration de la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, qui représente un cadre stratégique expliquant les priorités de l'ONU en Sierra Leone et rassemblant de façon efficace toutes les ressources disponibles. Nous espérons que ces documents, qui se renforcent mutuellement, permettront d'accélérer notablement le relèvement socioéconomique de la Sierra Leone et permettront d'assurer la stabilisation permanente de la paix et de la sécurité dans le pays.

Enfin, nous félicitons la Commission de consolidation de la paix du rôle crucial qu'elle joue en Sierra Leone s'agissant d'attirer l'appui continu des donateurs en faveur de ce pays. Nous approuvons sans réserve le deuxième rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements pris au sein du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix, ainsi que les recommandations qu'il contient sur les prochaines mesures à prendre.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant prendre la parole en ma capacité de représentant du Japon.

Premièrement, je voudrais vous remercier pour les aimables paroles que vous avez adressées à la présidence pour le mois de février. Il importe que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) atteigne rapidement ses pleines capacités opérationnelles sous la nouvelle direction du Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg. Nous pensons que la stabilité croissante de la Sierra Leone, les élections réussies de juillet 2008 et les élections partielles du mois dernier sont encourageantes. Ces progrès montrent qu'une culture

démocratique continue aujourd'hui de s'enraciner en Sierra Leone.

La Sierra Leone représente un modèle de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. De grandes difficultés dans le domaine de la consolidation de la paix demeurent cependant, à savoir la bonne gouvernance et la création de possibilités de développement pour le public. Nous pensons que les domaines d'activité suivants doivent être prioritaires, dans une perspective de sécurité humaine : tout d'abord, le renforcement de la bonne gouvernance, des institutions démocratiques de base, du dialogue pour la cohésion nationale, de la réconciliation et de la responsabilisation des services publics. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Koroma pour lutter contre la corruption et changer la mentalité de ceux qui travaillent dans le secteur public.

Deuxièmement, il faut contrôler le trafic de drogues et la piraterie dans les eaux territoriales de la Sierra Leone. Les efforts concertés du Gouvernement sierra-léonais et de ses partenaires internationaux doivent être intensifiés. La coopération régionale par le biais de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est importante pour faire face à ces nouvelles menaces. Troisièmement, des mesures doivent être prises pour améliorer les moyens d'existence de la population. Il faut offrir un appui urgent pour créer des emplois pour les jeunes. Nous devons également appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour réduire sa forte dépendance des importations alimentaires et pour parvenir à l'autosuffisance d'ici à 2010 en utilisant la précieuse ressource humaine que sont les jeunes des zones rurales. L'approvisionnement en électricité et l'infrastructure des transports de base sont également essentiels.

Ces domaines prioritaires sont tous pris en compte dans le Programme pour le Changement du Président Koroma, dans le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix et dans la Vision commune du système des Nations Unies. J'espère que l'on pourra créer une synergie entre ces différents cadres. Je salue tout particulièrement l'initiative du Représentant exécutif du Secrétaire général, qui a formulé la Vision commune du système des Nations Unies. C'est là un effort conscient pour examiner les domaines prioritaires de façon pleinement coordonnée et intégrée avec toutes les parties intéressées sur le terrain : le système des Nations Unies, la Banque mondiale, le

Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement. Nous pensons qu'une telle approche pourrait être un bon modèle pour les autres efforts de consolidation de la paix. Ce qui importe le plus n'est pas la stratégie en tant que telle, mais plutôt sa mise en œuvre.

La communauté internationale devrait renforcer son appui politique, économique et technique. Nous devons maintenir l'élan. En collaboration avec nos partenaires traditionnels, il faut déployer des efforts pour attirer de nouveaux partenaires et élargir la base des donateurs. Nous saluons les nombreux nouveaux partenaires qui se joignent aujourd'hui à nous. Le Japon fournit une assistance élargie dans le secteur énergétique et dans l'emploi des jeunes et envisage maintenant une assistance pour la production du riz dans le cadre de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique.

Nous nous félicitons du bon travail fait par la Commission de consolidation de la paix et pensons que le Conseil devrait souscrire aux conclusions et recommandations du deuxième examen semestriel du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix. Il serait également opportun d'étudier la fréquence des rapports selon les exigences de la situation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité. Je donne la parole au Représentant exécutif pour qu'il puisse répondre aux questions et aux observations qui ont été formulées.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier tous les membres du Conseil de sécurité pour leurs aimables paroles de soutien à l'égard du travail du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), de l'équipe de pays des Nations et à mon égard. Je trouve votre appui très encourageant et cela m'aidera lors de mon retour en Sierra Leone et facilitera le travail que nous y faisons.

Permettez-moi d'essayer de répondre à quelques questions qui ont été posées. Bien sûr, les membres m'ont posé les questions les plus difficiles – à propos des critères de réussite. Mais, avant de répondre à cette question, permettez-moi de remettre les choses en perspective. Je pense que les missions de consolidation de la paix sont un type nouveau de mission. Tous ne savent pas forcément que la mise en place d'une mission de consolidation de la paix pose de nombreuses questions conceptuelles. Nous avons

essayé dans les trois premiers mois de répondre à la plupart de ces questions. La première est la suivante : dans quelle mesure a-t-on besoin d'un Représentant exécutif du Secrétaire général, plutôt que d'un coordonnateur résident? Je pense que nous devons tous être francs à ce sujet. S'agit-il d'une valeur ajoutée ou simplement d'une couche en plus? Si c'est une couche en plus, de quelle sorte de couche s'agit-il? Nous avons eu de longues discussions avec nos collègues des organismes des Nations Unies et je pense que nous sommes sur la bonne voie au moins pour un point, à savoir que nous recevons beaucoup d'appui de la part d'organismes des Nations Unies qui pourraient nous voir comme une couche en plus bloquant un peu de leur soleil.

La deuxième question est la suivante : qu'est-ce qui permet à un Représentant exécutif d'être crédible maintenant que nous n'avons plus de contingents sur le terrain et que nous disposons de moins d'argent que d'autres organismes? Je pense que c'est une question à laquelle nous devons tous répondre très clairement. J'ai indiqué certaines réponses à cette question à la Commission de consolidation de la paix, et ce que nous devons faire.

La troisième question est de savoir quelle est la relation entre une mission de consolidation de la paix sur le terrain et la Commission de consolidation de la paix ici à New York. Comme nous sommes probablement la première mission de ce type, du moins avec une approche pleinement intégrée, je pense que nous devons débattre de cette question et j'espère pouvoir poursuivre cette discussion avec l'Ambassadeur Major sur la façon dont j'envisage cette relation. Personnellement, je pense que la Commission de consolidation de la paix est extrêmement importante pour nous car, bien que tous les autres organismes aient un conseil d'administration auquel ils doivent rendre compte de leur activité et qu'ils recueillent les réactions des États Membres qui appuient ces organismes, la mission intégrée pour la consolidation de la paix n'a en fait personne qui joue ce rôle, à moins que la Commission de consolidation de la paix décide d'appuyer nos efforts pour que nous puissions négocier avec les États Membres.

La dernière question est de savoir comment intégrer un mandat politique et un mandat de développement, en supposant que, dans une situation d'après conflit, la politique porte en fait essentiellement sur le développement : création

d'emplois, offre de services, etc. C'est précisément pour cette raison que nous n'avons pas choisi le format traditionnel du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, mais qui à l'inverse nous avons choisi le document de Vision commune afin de combiner ces deux domaines en une seule Vision commune qui bénéficie maintenant de l'appui de 15 organismes des Nations Unies qui y ont souscrit. Cela est fort encourageant. Cela dit, les sept pages de la Vision commune ne font que décrire les grandes lignes.

Nous avons ce que nous appelons les objectifs un plus quatre (1+4) ou les domaines d'activité prioritaire. L'un de ces objectifs est avant tout politique, et j'invite les organismes des Nations Unies à participer. Les autres sont avant tout consacrés aux domaines prioritaires de développement. Nous sommes maintenant en train de développer les mesures à prendre dans le cadre de ces cinq objectifs. Je pense que ce processus sera achevé en mars 2009.

Nous avons fait ici des progrès considérables, et en particulier sur certaines questions difficiles, telles que l'emploi des jeunes. Nous avons décidé récemment, non seulement avec les organismes des Nations Unies, mais aussi avec les principaux donateurs, de présenter au Président une note d'orientation de cinq pages sur ce que l'on pourrait faire dans le domaine du chômage des jeunes, un des principaux domaines à risque pour le pays. À mon retour, il nous faudra poursuivre cette discussion qui devra être suivie par la création d'une commission de la jeunesse.

Nous avons également présenté au Président, toujours avec l'accord des autres, une note d'orientation sur la question du trafic illicite de drogues, en particulier sur la sécurité côtière. Elle envisage différentes solutions à cette question. Notre rôle, parmi d'autres, est d'obtenir l'appui non seulement de la communauté des Nations Unies, mais aussi des principaux partenaires de développement. Nous partageons désormais un concept semblable pour les soins de santé et nous ferons de même pour les autres questions.

Ce que j'espérais tout particulièrement, et c'est la raison pour laquelle nous avons une séance spéciale de la Commission de consolidation de la paix, comme cela a été discuté avec l'Ambassadeur Major avec l'appui du Gouvernement sierra-léonais, c'était d'être en

mesure de passer de la définition des grandes lignes l'orientation à la mise en place de domaines de programmation dans lesquels nous pourrions envisager de mettre en place des critères concrets. Je crois qu'en l'occurrence, je demanderais aussi que l'on fasse preuve de patience. C'est la première fois, et je crois que cela sera bien consolidé.

Dans ce contexte, je voudrais également répondre à la question du représentant de l'Ouganda sur le fonds d'affectation spéciale multidonateurs. L'une des choses dont mes collègues de l'ONU et moi-même avons convenu, c'est que nous tirerions des enseignements de l'expérience du Fonds pour la consolidation de la paix : nous avons obtenu les fonds, et ensuite nous avons essayé de trouver des projets sur lesquels dépenser cet argent. Cette fois-ci, nous aimerions avoir le cadre de développement et présenter à la Commission de consolidation de la paix non seulement des politiques générales mais, pour chacun des objectifs, les programmes que nous voulons appuyer. Il s'agit là d'un processus consultatif long; c'est uniquement lorsqu'il sera achevé que nous ouvririons le fonds d'affectation spéciale multidonateurs, car le financement serait appliqué à des projets concrets. Nous ne souhaitons pas avoir des fonds à capital variable, car c'est cela qui a été à l'origine de certains des problèmes que nous avons connus avec la mise en place du Fonds pour la consolidation de la paix.

Je voudrais également répondre brièvement à la question concernant la Guinée. La Guinée est une source de préoccupation, et nous avons entendu le représentant de la Sierra Leone dire que son gouvernement est très préoccupé. Je peux également le confirmer, à partir de mes échanges avec le Président.

La Guinée est un pays qui a une frontière très longue avec la Sierra Leone. Comme je l'ai déjà dit, certaines parties de la frontière – comme à Yenga par exemple – font encore l'objet de litiges. Il existe de nombreux liens culturels et ethniques de part et d'autre de la frontière. D'après le Gouvernement, la plus grande communauté d'expatriés guinéens vit en Sierra Leone, alors tout ce qui passe dans ce pays a des répercussions sur la Guinée.

En ce qui nous concerne, il y a deux situations plus immédiates que nous essayons de surveiller. Avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous avons convenu de surveiller la frontière, de concert avec le nouveau bureau chargé des réfugiés, afin de voir s'il y a des déplacements insolites et de prévoir s'il y aura un flux de réfugiés de la Guinée vers la Sierra Leone. Pour le moment, il n'y a aucun déplacement que nous puissions détecter, mais nous resterons vigilants.

L'autre situation, bien sûr, a trait aux activités criminelles internationales. L'une de nos préoccupations – bien que je ne profère aucune accusation en la matière – c'est que les criminels en Sierra Leone pourraient facilement fuir vers les pays voisins en situation de crise, comme nous l'avons vu avec la capture de l'avion et avec le nouveau problème de la piraterie, dont beaucoup estiment qu'il provient de pays voisins de la Sierra Leone qui sont moins stables.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 10.